



Correspondance de Morisot et de Rubens, de 1626 à 1628

Valérie Wampfler

► To cite this version:

Valérie Wampfler. Correspondance de Morisot et de Rubens, de 1626 à 1628. Emmanuelle Hénin et Valérie Wampfler (dir.). Memento Marie : regards sur la galerie Médicis, 10, ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, pp.133-148, 2019, Héritages critiques, ISSN : 2257-4719, 978-2-37496-084-5. hal-03516706

HAL Id: hal-03516706

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03516706>

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Correspondance de Morisot et de Rubens, de 1626 à 1628

 Memento Marie Regards sur la galerie Médicis sous la direction d'Emmanuelle Hénin & Valérie Wampfler Héritages Critiques Volume 10 épure	Auteur(s)	Valérie WAMPFLER (trad. et éd.), Emmanuelle HÉNIN (éd.)
	Titre du volume	Memento Marie. Regards sur la galerie Médicis
	Directeur(s) du volume	Emmanuelle HÉNIN et Valérie WAMPFLER
	ISBN	978-2-37496-084-5
	Collection	Héritages critiques, n° 10 ISSN 2257-4719
	Édition	ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, décembre 2019
	Pages	133-148
	Licence	Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence <i>Creative Commons</i> attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification 4.0 international 

Les ÉPURE favorisent l'accès ouvert aux résultats de la recherche (*Open Access*) en proposant à leurs auteurs une politique d'auto-archivage plus favorable que les dispositions de l'article 30 de [la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#), en autorisant le dépôt [dans HAL-URCA](#) de la version PDF éditée de la contribution, qu'elle soit publiée dans une revue ou dans un ouvrage collectif, sans embargo.

Correspondance de Morisot et de Rubens, de 1626 à 1628

NOTICE. Nous reconstituons ici la chronologie des échanges entre Rubens et Morisot, fautive dans les ouvrages antérieurs à celui-ci où cette correspondance fut mentionnée. Pour les lettres de Rubens publiées dans ROOSES-RUELENS, rédigées en italien, nous en corrigeons la traduction, souvent approximative. La traduction complète des lettres en latin de Morisot nous a par ailleurs permis de rectifier plusieurs erreurs d'interprétation que nous signalons le cas échéant.



22 OCTOBRE 1626¹

Lettre de Rubens à Pierre Dupuy (post-scriptum)

Les vers sur la galerie Médicis sont très beaux, mais je reconnais n'avoir pas grande obligation au poète, puisqu'il passe mon nom sous silence, et pour dire la vérité, je n'ai pas eu le temps de les lire avec attention, *sed sparsim tantum*². Je remercie Votre Seigneurie de ce présent.

29 OCTOBRE 1626³

Lettre de Rubens à Pierre Dupuy

J'ai lu avec plus d'attention ce poème sur la galerie Médicis. Il ne m'appartient pas de juger la qualité des vers, je laisse cela aux personnes dont c'est le métier. La veine m'en a paru généreuse et aisée, et les termes et les phrases propres à exprimer l'idée⁴ de l'auteur. Il doit être fils ou parent d'un *maître des requêtes*⁵ que j'ai vu à Paris, si je ne me trompe. Je regrette seulement que l'exactitude avec laquelle il a expliqué l'idée générale des tableaux ne se retrouve pas dans certaines parties dont il n'a pas pénétré le véritable sens. Dans le quatrième tableau par exemple, il dit *Mariam commendat Lucina*

1. ROOSES-RUELENS (CCCCXIV) t. III, p. 483.

2. « Mais seulement à la hâte ».

3. ROOSES-RUELENS (CCCCXV) t. IV, p. 1-2.

4. Le terme italien est *concetto*.

5. En français dans le texte. Note en marge : « appelé Monsieur Mareschot »
– Rubens corrigera dans sa lettre du 12 novembre 1626.

Rheae, au lieu de Florence, *quae tanquam nutrix ulnis excipit suam alumnā*, et cette erreur provient de la ressemblance entre l'effigie des villes, que l'on représente couronnées de tours, et celle de Rhée ou Cybèle. La même cause a produit la même erreur au neuvième tableau, où l'auteur prend également pour Cybèle la Ville de Lyon, où fut consommé le mariage de la reine, parce qu'elle est tourelée et a des lions attelés à son char. Mais pour revenir au quatrième tableau, les figures qu'il appelle Zéphyr et Cupidon sont les Heures fortunées de la naissance de la reine, car elles portent des ailes de papillons et sont des femmes. Quant au jeune homme qui porte la corne d'abondance toute remplie de sceptres et de couronnes, c'est le bon Génie de la reine, et au-dessus se trouve l'ascendant de l'horoscope, le Sagittaire : cette lecture me semble plus juste et plus riche de signification. Mais ces explications doivent rester entre nous et dites en manière de passe-temps, car au demeurant je ne m'y intéresse pas le moins du monde ; et l'on pourrait de fil en aiguille relever beaucoup d'autres erreurs, si l'on voulait tout examiner. Assurément, le poème est court et l'on ne saurait tout dire en si peu de mots ; mais à quoi bon être bref, si c'est pour dire une chose à la place d'une autre ?

12 NOVEMBRE 1626⁶

Lettre de Rubens à Pierre Dupuy

En réalité, je me suis trompé sur le nom du poète de la galerie, qui s'appelle Morisotus. Comme je vous en ai parlé plus amplement dans ma précédente lettre, je n'en dirai pas davantage aujourd'hui.

29 NOVEMBRE 1627⁷

Lettre de Théodore Godefroy à Morisot

NOTE. Cette lettre nous indique que ce ne sont pas les frères Dupuy qui ont les premiers informé Morisot de la réaction de Rubens, mais Théodore Godefroy (1580-1649), l'un de ses amis, alors membre du Conseil souverain de Nancy, également lié à Pierre Dupuy.

6. ROOSES-RUELENS (CCCCXVII) t. IV, p. 14.

7. *Claudii Bartholomaei Morisoti Epistolarum Pars Tertia, auctoris manu scripta*. Il s'agit d'un manuscrit inédit qui se trouve à la BM de Lyon – codex MS, Bibliothecae Buherianae, C. 75, MDCCXXI. Lettre 24, p. 23.

Petrus Rubenus, in pingendo potentissimus, scripsit Puteanis, et mihi, injuriam sibi a te factam, quod in descriptione Medicæe tua porticus, nullam illius mentionem facias, qui et invenit per te laudatas tabulas, et pinxit. Si mihi amico tuo credis, reparabis injuriam, in secunda editione pæmatis tui, in qua addes aliquid ad famam et nomen ejus.

Parisiis, 4 kal. Decembres MDCXXVII.

Pierre Rubens, peintre d'excellence, m'a écrit, ainsi qu'aux frères Dupuy, que tu l'avais offensé en ne faisant nulle mention, dans ta description de la galerie Médicis, de celui qui a à la fois imaginé et peint ces tableaux que tu encenses. Si tu veux bien en croire ton ami, tu répareras cette offense dans une seconde édition de ton poème, en y ajoutant quelque chose sur son nom et sa gloire.

Paris, 29 novembre 1627.

5 JANVIER 1628⁸

Morisot aux très illustres et très érudits frères Pierre et Jacques Dupuy

NOTE. Cette lettre accompagne la première lettre de Morisot à Rubens : tout au long de cette correspondance, les frères Dupuy feront office d'intermédiaires pour le poète comme pour le peintre.

Quod per vos didicerim, quid de Porticu mea Medicæa eximius piñtor Rubens sentiret, beneficium mihi fecistis, cui exsolvendo non sum. Si non fastiditis voluntarium servum habebitis æternum. Et ecce me quid vobis inconsultis agere videar huic epistolæ inserui epistolam ad Rubentem sive Rubenium, nam et utroque nomine dici amat, nullis vinculis cohibitam, nullis sigillis obsignatam, quam legatis oro. Si displicuerit retinebitis, sin minus sub cera et annulo positam ad amicum vestrum deferri curabitis, sic officiorum varietate, humanitatis quam comparastis laudem, augebitis.

Divione, nonis Januar. 1628.

En me procurant le moyen d'apprendre ce que l'excellent peintre Rubens pense de mon poème sur la Galerie de Médicis, vous me rendez un service dont je ne saurais m'acquitter. Si vous ne me le refusez point, vous aurez en moi un serviteur pour toujours. Et pour que je ne paraisse pas agir sans vous avoir consultés, j'insère dans la présente une lettre adressée à Rubens, dit aussi le « peintre

8. Centuries I, lettre 75, p. 128, et ROOSES-RUELENS (DXXIX) t. IV, p. 343-344.

flamboyant » selon la formule latine qui lui est agréable⁹, lettre que je vous communique sans cordon ni cachet en vous priant de la lire. Si elle vous déplaît, retenez-la, sinon veuillez la refermer au moyen de la cire et d'un cachet pour la faire parvenir à votre ami. Ce faisant, vous accroîtrez le juste renom de bienveillance que vous vous êtes acquis par la variété de vos bons offices.

Dijon, 5 janvier 1628.

5 JANVIER 1628¹⁰

Morisot à Rubens

NOTE. C'est très certainement cette lettre, où Morisot analyse avec finesse et enthousiasme les subtilités de l'art du grand peintre, qui engagea ce dernier à revenir sur sa mauvaise humeur première : à compter du 20 janvier, il n'eut de cesse de faire parvenir au Dijonnais des informations supplémentaires sur la galerie, ce qu'il fit en mars, dans une lettre perdue pour nous mais dont Morisot tint compte dans sa nouvelle version du poème, qui date de septembre comme l'indique la dédicace de l'ouvrage à Rubens (voir note 27 *infra*).

Paulo Rubenio pictori nostri sæculi et eximio et doctissimo.
Quid me litteratorum Apollinibus, Puteanis nempe fratribus debere putas, per quos te nosco ? Quid tibi per quem corrigor, et emendor ? Crede mihi Rubeni præceptorem amo, armatum etiam et iratum : letus inter verbera, si quid didiscero. At, o Cælum ! quam longe a verberibus castigatio tua, quam modesta et similis paternae. Non sic et ingratum et ignavum Pætam reprehendi oportuit, qui tabellas tuas Apelleis picturis meliores, malo carmine, dum describere voluit, infecit. In hoc tantum excusandus, quod de te tacui, quod abstinui inventoris et artificis nomine, ne et opus simul tuum et nobilis operis authorem offenderem ignobili commendatione.

Nam quod genium ingeniumque tuum assequutus non sum, quod a sensu tuo aberravi : quod longe ab audacia penicilli tui carmen meum

9. Nous modifions la traduction de Rooses, qui est incomplète et fait passer inaperçu le jeu de mots (difficilement traduisible) de Morisot autour du nom de Rubens.

10. *Centuries I*, lettre 76, p. 128-129. La traduction proposée par MERLE DU BOURG 2004, note 613 p. 215, outre qu'elle est incomplète, mélange des passages de cette lettre à d'autres issus de la lettre 70, que nous traduisons également plus loin.

posui, hoc quoque Homerus, si viveret excusaret, et Virgilius ipse numeros non inveniret quibus deberet loqui. Adeo difficile est Pœtis scribere, quod nemo pictorum, quotquot ubique locorum sunt, imitari valeat. Jam quis Ædipus explicabit mille figmenta tabulis inclusa ? Quis historiam integram historicus ? Quis pœta etiam si in Medicæa tua porticu, velut in Parnasso, aut Trophonii specu totum annum somniaverit ? Quacunque hic pœma suum, prosam ille expositionemque tueri et ornare specie molientur, confusis imaginibus decepti, hærebunt velut in scopulo, et ad singulas figuras illident. Nescio quo grandi et nusquam arenti flumine imaginativam tuam Superi et manum impleverunt ! Ita tu mentis atque animorum motus diversos coloribus exprimis, ut quod in viventibus non possumus, in imaginibus sentiamus. Vis verum dicam, nimium mihi credidi, et opus supra vires meas exorsus sum, solus, vel saltem sine te : quem si ducem, si magistrum habuissem, non desperarem de immortalitate, quam inanimatis etiam et insensibilibus largitis. Gratia penicillo tuo, nunc aquis et æri color datur, quem Natura etiam nostris oculis substraxit. Hic per prata lascivire videtur Zephyrus, qui alibi tantum sentitur. Alii venti fremunt in pictura, et insuetos tumultus movent : pluit Auster inoffenso linteo. Susurrant fluvii, et cum non cadant, cadere videntur, et audiri murmura labentium, et si quando alveum excessere, efferre se supra ruinas, et obstantia sepelire. Agi etiam navigia et moveri remi, et circum strepere, spumareque refugas undas. Tonant in imagine nubium fulmina, urit ignis in lino, et spectantium lumina sola Solis offuscat imago. Adeo salubri temperamento huc atque illuc ministrati colores, ut et quod rarissimum habet Natura, et etiam quod non habet, passim et ubique appareat. Nox quoque ibi cernitur. Hic chiromantes e manuum lineis, Physyognomus e vultu fatum pictis dicit. Alibi timidus pallet, audax inflammatur, et in imagine periculi diversi a coloribus¹¹ affectus dignoscuntur. Illic superbi ferociunt, humiles suplicant, amat alter, alius odit. Est qui letus expiret, alii in cadaveribus per vulnera factis, iram, et furorem, et minas servant. Quid, quod in aequali picturae levore lineis intermissis, immo aliquando etiam sine lineis, eminent plurima exeuntque de tabula. Sentiuntur anhelitus audiunturque voces viventium : et quod mirabilius est, hic etiam homines, absit invidia Numinum, mortalitatem perdunt. Adde quod licet pingas ea, quae pingi, et quae pingi non possunt¹², plus tamen

11. Nous corrigeons *caloribus* en *coloribus*.

12. Citation de Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXV, 96 : *pinxit et quae pingi non possunt*, « il a peint même ce qui ne peut se peindre ». Pline parle d'Apelle.

*semper in operibus tuis intelligitur, quam videtur, ostendis quae occultas, promittisque alia te posse, quam quae facis*¹³ ; *cumque ars summa sit, ingenium tamen tuum ultra artem est, quod indignum se non existimavit, cui divinarum humanarumque rerum disceptatio deferatur ; ex quibus concluditur, poetis sequi te volentibus vires non sufficere, quibus cum certi limites sint, intra quae sua carmina et artem contineant legibus certis, sola pictura nullis includitur, ideoque imitatore non invenit, Naturae, Fatigue victrix, et eorum quoque quae non sunt, ostentatrix superba. Noli ergo mihi exprobrare impotentiam artis meae, meique, feci quod potui, emendaturus sum quae tu reprehendes, et castigationes tuas pro magno munere habiturus.*

Divione, nonis Januar. 1628.

À Paul Rubens, peintre de notre temps, homme remarquable et des plus savants.

Peux-tu seulement imaginer combien je me sens redevable à ces Apollons des lettres que sont les frères Dupuy, grâce auxquels j'ai l'heur de te connaître ? Et combien je le suis à ton égard, toi qui as daigné me corriger et me rectifier ? Crois-m'en, Rubens, je chéris le précepteur en toi, fût-il armé d'une juste colère : tes coups mêmes me seraient agréables, pourvu que je sois instruit. Or, le ciel m'en soit témoin ! il n'est nulle violence dans tes réprimandes, mais une modération toute paternelle. Ce n'est pas ainsi qu'il eût fallu corriger un poète aussi ingrat et ignorant, pour avoir souillé de son mauvais poème, en voulant les décrire, tes tableaux dont la beauté surpasse ceux d'Apelle. Ma seule excuse finalement est de n'avoir rien dit de toi, d'avoir omis de nommer l'inventeur et l'artiste : ainsi du moins je ne porte pas offense à la fois à ce noble ouvrage et à son auteur, en lui faisant une bien indigne recommandation.

En effet, je n'ai su saisir ni l'esprit, ni la lettre de ton œuvre, m'égarant bien loin de ton intention ; j'ai composé un poème qui ne rendait pas hommage à l'audace de ton pinceau : mais cela aussi Homère, s'il était encore en vie, me le pardonnerait, et Virgile lui-même ne saurait trouver les vers appropriés. Tant il est malaisé au poète de traduire un art qu'aucun de nos peintres, si nombreux fussent-ils de par le monde, ne serait capable d'imiter. Quel Œdipe saura déchiffrer les mille énigmes que renferment tes tableaux ? Quel

13. Allusion au même Plin, évoquant Parrhasius d'Éphèse (*ibid.*, 68) : *ut promittat alia [...] ostendatque etiam quae occultat.*

historien aura accès à l'intégralité de ton histoire ? Quel poète enfin, quand bien même il aurait la possibilité de rêver une année entière devant ta galerie Médicis, comparable au Parnasse ou bien à l'ancre de Trophonios¹⁴ ? Si lumineux soit l'ornement dont celui-ci s'applique à revêtir son poème, celui-là sa prose et ses analyses, l'un comme l'autre se fracasseront sur l'écueil du sens, s'ils sont abusés par des images obscures, et à chaque figure ce sera un naufrage. Je ne saurais dire quel flot sublime et intarissable les dieux ont versé dans ton imagination et tes mains ! Ton coloris exprime si merveilleusement les mouvements divers de l'esprit et des cœurs que, ce que nous ne pouvons percevoir chez les vivants, nous l'éprouvons vivement dans tes portraits. À dire vrai, je me suis par trop fié à moi-même, et l'ouvrage que j'ai entrepris dépasse mes forces, pour l'avoir affronté seul, c'est-à-dire sans ton aide : mais avec toi comme guide, comme maître, je ne désespérerais pas de toucher à cette immortalité que tu dispenses généreusement à des êtres inanimés et dépourvus de sens. Par la grâce de ton pinceau, il est désormais une teinte pour les flots et l'air, que la Nature même dérobe à notre perception. On croirait voir Zéphyr folâtrer sur cette plaine liquide, lui qu'ailleurs on ne peut que sentir. Dans ta peinture frémissent tous les autres vents, soulevant d'inédites tempêtes : sans même la

-
14. D'après Pausanias (*Description de la Grèce*, livre IX sur la Béotie, 37), Trophonios serait le fils d'Apollon, ayant hérité des qualités divinatoires de ce dernier ; après sa mort, son tombeau situé à Lébadée devint un site oraculaire très particulier, où l'on vivait une expérience de l'ordre de la catabase. Le rituel précis est décrit par Pausanias, qui le pratiqua en personne : après être descendu dans une sorte de caveau, celui qui veut consulter l'oracle y trouve un trou ; alors « il se couche sur le carreau et, tenant à chaque main un gâteau pétri avec du miel, il met ses pieds dans cette ouverture, et cherche à y entrer jusqu'aux genoux ; aussitôt qu'ils y sont, le corps est entraîné avec autant de violence et de rapidité que l'est un homme par un de ces tourbillons que forment les fleuves les plus grands et les plus rapides. Ceux qui, de là, sont parvenus au fond de l'ancre secret n'apprennent pas tous l'avenir de la même manière ; il y en a, en effet, qui voient ce qui doit leur arriver, et d'autres qui l'apprennent par ce qu'ils entendent ; on remonte par l'ouverture qui a servi pour descendre, et on en ressort les pieds les premiers. [...] Les prêtres s'emparent de nouveau de celui qui est sorti de l'ancre de Trophonios, et, après l'avoir placé sur ce qu'on appelle le trône de Mnemosyne, qui est à peu de distance de l'ancre secret, ils l'interrogent sur ce qu'il a vu et entendu, et, lorsqu'ils l'ont appris, ils le remettent entre les mains de ses amis qui l'emportent encore tout épouvané et méconnaissable, tant à lui-même qu'à ses proches, dans le temple d'Agathos Daimôn et de la bonne Tychè, où il avait demeuré précédemment. On recouvre cependant plus tard sa raison, ainsi que la faculté de rire » (*ibid.*, 39, 5-14, traduction légèrement modifiée de M. Clavier, Paris, 1821).

frôler, l'Auster souffle la pluie sur ta toile. Les fleuves chuchotent, et alors qu'ils ne ruissellent pas, ils semblent ruisseler, et l'on croirait entendre le murmure de leur écoulement : s'ils venaient à sortir de leur lit, on les verrait s'élancer au-dessus des ruines, engloutissant les obstacles sur leur chemin. Les navires semblent avancer, les rames s'activer et faire entendre leur remous alentour, repoussant les flots en un jaillissement d'écume. Dans les nues peintes retentit le fracas des éclairs, leur flamme dévore la toile du tableau, et la seule image du soleil éblouit les regards de ceux qui la contemplent. Les couleurs sont appliquées ici et là avec une telle justesse dans la nuance que tout ce que la Nature a de plus rare, et même ce qu'elle n'a pas, est rendu visible partout et dans chaque détail. Ici, même la nuit s'offre au regard. Là les chiromanciens pourraient lire l'avenir dans les lignes de ces mains peintes, les physiognomonistes dans ces portraits. Ailleurs un homme devient livide de terreur, un audacieux s'enflamme, et sur la toile, le coloris permet de distinguer ces différentes émotions suscitées par le danger. Par ici la tyrannie se déchaîne, tandis que les humbles supplient ; celui-ci manifeste son amour, cet autre sa haine. Ce personnage rend l'âme d'un air serein, tandis que d'autres conservent dans la mort une expression farouche, pleine de rage et de fureur. Pour une raison que j'ignore, par la grâce de quelques traits esquissés sur la surface lisse de la toile, et parfois même sans ces traits, nombre d'objets prennent du relief, et semblent sortir du tableau. On perçoit la respiration des personnages, ils vivent, on entend leur voix ! Et, chose plus admirable encore, ici point de jalousie de la part des divinités : les hommes peuvent perdre leur statut de mortels ! De plus, bien que tu représentes des choses que j'ai moi-même représentées, et qui ne peuvent être représentées, dans tes tableaux on comprend toujours bien plus que ce qu'on voit : tu dévoiles tout en dissimulant, et annonces que tu pourrais révéler bien d'autres choses que tu ne le fais. Et lorsque ton art est à son plus haut degré, ton génie le dépasse encore, car il ne se juge pas indigne de se voir confier un jugement sur les affaires divines et humaines. De tout cela on peut conclure que les forces manquent aux poètes qui veulent te suivre, puisqu'ils ont des limites strictes, entre lesquelles ils doivent maintenir leur chant et leur art, au nom de lois tout aussi strictes. Seule la peinture n'est tenue par aucune loi, et pour cette raison, elle ne trouve point d'imitateur : maîtresse de la Nature comme des destins, insolemment elle donne à voir

même ce qui n'existe pas. Ne va donc point me reprocher mon impuissance, qui est celle de mon art : j'ai fait ce que je pouvais. Je suis disposé à reprendre ce que tu me désigneras, et accueillerai tes remarques comme un don précieux.

Dijon, 5 janvier 1628.

20 JANVIER 1628¹⁵

Rubens à Pierre Dupuy

À force d'éloges, M. Morisot ferait de moi un autre Narcisse, si je n'attribuais tout ce qu'il dit de grand et de bon à mon sujet à sa courtoisie et à son art : il a voulu exercer son style grandiose¹⁶ sur un sujet insignifiant. En vérité ses vers sont dignes d'admiration, ils respirent une générosité bien rare dans notre siècle. Mes plaintes n'ont jamais eu d'autre objet que mon infortune : en voyant qu'un si grand poète me faisait l'honneur de célébrer mes œuvres, j'ai regretté qu'il ne fût pas complètement instruit de tous les détails des sujets, détails que l'on ne peut saisir que difficilement à l'aide de conjectures, en l'absence d'explication de l'auteur lui-même. Je ne puis répondre en ce moment à sa lettre, mais je le ferai très volontiers à la première occasion, en lui indiquant les éléments qu'il a omis et ceux qu'il a modifiés, ou tournés *in alium sensum*. Il sont peu nombreux, et je m'étonne même qu'il ait pénétré si avant à la simple vue des tableaux. Il est vrai que je n'en ai pas ici tous les sujets par écrit, et peut-être ma mémoire ne me servira-t-elle pas avec la précision que je souhaiterais ; je ferai néanmoins tout ce que je pourrai pour lui être agréable.

15. ROOSES-RUELENS (DXXXII) t. IV, p. 355-356.

16. L'expression employée par Rubens est « *la sua magniloquenza* », que Rooses-Ruelens traduisait par « style pompeux », avec une connotation péjorative qui n'est pas nécessairement dans le terme italien, et nous semble avoir été inspirée par un *a priori* envers Morisot, connu jusqu'à ce jour comme le savant dijonnais qui, s'étant piqué de décrire la galerie de peinture de Rubens, y avait commis des erreurs aussi grossières que devait l'être le personnage lui-même, d'après le jugement du président Bouhier (cf. notre article p. 439 note 151). Ce choix de traduction conférerait à toute la lettre de Rubens une tonalité ironique qui disparaît lorsqu'on lui substitue un terme plus neutre.

25 FÉVRIER 1628¹⁷

Rubens à Pierre Dupuy (post-scriptum)

Par le prochain courrier, j'enverrai à Votre Seigneurie une lettre pour M. Morisot ; si j'ai tardé jusqu'à présent à vous l'envoyer, c'est que j'espérais trouver dans mes paperasses un mémoire sur les sujets traités dans les peintures de la galerie Médicis. Pour l'instant, il ne m'est pas tombé entre les mains, mais j'espère bien le retrouver.

2 OU 4 MARS¹⁸ 1628¹⁹

Rubens à Jacques Dupuy (post-scriptum)

Je prie Votre Seigneurie de bien vouloir remettre la lettre ci-jointe à M. Morisot, car je n'ai pas d'autre intermédiaire que le Sien.

NOTE. C'est ici que manque cette fameuse lettre, adressée par Rubens à Morisot, qui devait comporter les autres remarques que ce dernier a intégrées à l'édition de 1628 de la *Porticus*. Et, comme nous allons le démontrer, c'est de cette lettre disparue que Morisot remercie le peintre dans la lettre numérotée 70 de ses *Centuries*, qui accompagne celle aux frères Dupuy, numérotée 71. Les deux datent du 23 avril 1628 : il est certain que Morisot, au moment où il a composé les *Centuries*, s'est trompé dans sa datation rétrospective²⁰.

23 AVRIL 1628²¹

Morisot aux frères Dupuy

Ita urbanitati tuae confido ut secundum officium a te exigam, pauca scripturus, ne te ab occupationibus seriis avellam. Scilicet brevitate

17. ROOSES-RUELENS (DXXXV) t. IV, p. 364.

18. Note de Rooses-Ruelens p. 370 : « 4 mars 1628 – Dans la vente A. Martin, tenue à Paris chez Charavay le 21 novembre 1842, parut, sous le n°121, une lettre de Rubens, désignée comme “une lettre autographe de 2 pages in-folio, en italien, datée d'Anvers 4 mars 1628. Superbe pièce”. Dans la vente du 17 avril 1865, tenue par le même, la même lettre parut ».

19. ROOSES-RUELENS (DXXXVI) t. IV, p. 368.

20. La lettre n°71 aux frères Dupuy est datée du X des calendes de mai 1628 (soit le 23 avril), et Morisot y évoque une lettre à remettre de sa part à Rubens : il s'agit nécessairement de la lettre n°70, dont la datation « X des calendes de mars 1628 » (qui correspondrait au 23 février, date à laquelle Rubens n'avait pas encore envoyé sa propre lettre) est sans conteste un *lapsus calami*. Nous relevons dans notre article p. 438 n. 153 une autre erreur de même nature.

21. *Centuries* I, lettre 71, p. 124-125.

minus importunus. Mittes, si placet, ad Rubenium quas ad illum epistolas scripsi, et recentis inter nos familiaritatis sacramentum interpositione tua confirmabis. Hoc cura.

*Divione, X Kal. Maias*²² 1628.

J'ai tant de confiance en votre amabilité que je viens solliciter un second service : ma demande tiendra en peu de mots, pour ne point vous distraire de vos occupations sérieuses. La brièveté atténue le dérangement. Si vous acceptez d'être mon intermédiaire pour transmettre à Rubens cette lettre que je lui ai écrite, vous contribuerez à affermir les liens de la récente amitié qui s'est instaurée entre nous. Puissiez-vous y veiller.

Dijon, 23 avril 1628.

23 AVRIL 1628²³

Morisot à Rubens

Vt epistulas tuas legi, similia in iis reperi, quae in pictura tua, copiam, soliditatem, elegantiam, artificium, audaciam, facilitatem, venustatem, iudicium, maiestatem, symmetriam, et cætera, quae in tabulis tuis consummati etiam in ea arte mirantur. Nec interest quo sermone scribas, Latino, Gallico, Etrusco, in singulis enim excellis, et cum excusas intermissa studia, pudet me in iis tandiu herere, in quibus plus negligendo profeciſti, quam ego, aut alius quisquam perseverando. Adeo presse, dillucide, concinne, fluide et docte ſtilum naturali lima politum et comprimis, et extendis, ceu ventos Æolus apud Virgilium

« Qui premere, et laxas [norat]²⁴ dare jussus habenas ».

Neque tu Sophistarum, aut Atticorum oratorum more ventosa loquacitate impleviſti quadratas periodos, sed brevem et facilem sermonem solida doctrina. Hinc ego a lectione epistolarum tuarum et melior, et eruditior surrexi. Mihi enim tute ipse es rarissimum humilitatis exemplum, dum te plausus et famae contemptorem profiteris, etiam cum non possis interdicere famae, ut bene de te apud posteros loquatur, impotentiae damnatae, tantum difficile est invenire, quo vere et ex tuo merito laudari possis. Dum denique mutas tabellas tuas vocas, quae in illustrissima Medicæa Porticu omni hiſtoria, omni pœmate loquaciores sunt. Dudum

22. Nous corrigeons *Martias* en *Maias*, conformément au raisonnement indiqué dans la note précédente.

23. *Centuries* I, lettre 70, p. 123-124.

24. On trouve *sciret* chez Virgile, *Énéide*, I, v. 63.

sane quæsiui, an figmentis Pæticis, an hîstoriæ propiores essent, et erat quod vocem tuam et interpretationem requireret, fictis, factis interfertis. Cum doctissimi viri Puteani, amici nostri, urbanitate sensum²⁵ tuum a quo longius in quibusdam aberraveram, in pætica tui operis descriptione nuperrime accepi, et heri a te, cujus muneris maximas gratias habeo. Nam et illa expositio tua hîstoriæ accommodatior est, et specialia quæque gesta significans, hanc ego in omnibus sequi aveo, et correctius pœma typis mandatum ad te transmittere, non sine mentione tui et artis commendatione, emendaturus et alia si jusseris. Ama.

Divione, X Kal. Maias 1628.

Lorsque je lis tes lettres, j'y retrouve les mêmes qualités que dans ta peinture, l'abondance, la fermeté, l'élégance, l'habileté, l'audace, l'aisance, la grâce, la sûreté de jugement, la dignité, le sens des proportions, et tout ce que les maîtres eux-mêmes admirent en tes tableaux. Quelle que soit la langue dont tu uses, latin, français, italien²⁶, en chacune tu excelles, et puisque tu atténues ton mérite en alléguant des études interrompues – bien que sans y toucher tu aies davantage progressé que moi-même ou un autre par un labeur acharné – je ne m'étendrai point sur cette question. Ton style, naturellement poli et ciselé, avec quelle précision, quelle clarté, élégance, fluidité, finesse tu le retiens ou lui laisses libre cours, comme fait Éole avec les vents chez Virgile, Éole

qui [par ordre de Jupiter] avait appris à les contenir ou à leur lâcher la bride.

Contrairement aux sophistes ou aux orateurs attiques, tu ne remplis pas de bavardages creux d'interminables périodes à huit pieds : ton propos est concis, il ne sent point l'effort, et c'est une pensée ferme qui le soutient. De la lecture de tes lettres je reviens et plus savant, et meilleur. Car ta personne en elle-même me fournit l'exemple le plus rare de ce qu'est la vraie modestie, lorsque tu fais profession de mépriser les louanges et la renommée – même si tu

25. Nous traduisons *sensum* par « interprétation de » et « sentiment sur » : en effet, il est impossible de rendre par un terme unique l'attelage produit par l'association de ce terme avec les deux compléments circonstanciels *a quo longius...* et *in pætica descriptione*.

26. Les seules lettres de Rubens à Morisot dont nous avons connaissance sont en italien : Morisot a donc reçu une lettre où Rubens s'exprime également en français et en latin. Les allusions suivantes répondent également à des propos que Rubens ne tient dans aucune des lettres que nous possédons.

ne peux interdire à cette dernière de te recommander à la postérité ; la seule difficulté vient de ma maudite impéritie, qui peine à trouver un moyen de te louer à la pleine mesure de ta valeur. Quand enfin tu prétends muets tes tableaux, ils ont plus d'éloquence que n'importe quelle histoire, que n'importe quel poème sur cette remarquable galerie ! J'ai véritablement cherché s'ils étaient plus proches de la création poétique ou de l'histoire, et aurais eu bien besoin de ton point de vue et de ton interprétation, lorsque des allégories venaient se mêler aux faits. Grâce à la bonté de notre ami, le très savant Dupuy, j'ai eu connaissance récemment de ton interprétation, loin de laquelle sur certains points j'avais par trop divagué, et de ton sentiment sur ma description poétique de ton œuvre : hier je l'ai reçu de toi, et te suis infiniment reconnaissant de cette faveur. Car cette explication que tu me fournis de l'histoire est bien plus appropriée, et donne le sens de chaque fait représenté. Mon vœu le plus cher est de la suivre en tout point, et de confier à l'imprimeur un poème plus exact, que je te ferai parvenir : il n'y manquera ni ton nom ni l'éloge de ton art, et je suis disposé à l'amender encore si tu l'exiges. Avec mon amitié.

Dijon, 23 avril 1628.

13 SEPTEMBRE 1628

dédicace manuscrite de Morisot à Rubens,
sur la nouvelle édition de la *Porticus Medicæ*²⁷.

NOTE. Au vu de l'ensemble de cette correspondance, il nous semble évident que la date portée sous cette dédicace soit de peu ultérieure à l'achèvement du nouveau poème – qui dut être rédigé au cours de l'été, en tout cas après la lettre du 23 avril où Morisot accusait réception des nouvelles indications de Rubens²⁸.

27. Ce texte manuscrit a été recopié et traduit fautivement dans ROOSES-RUELENS (DLXIII) t. V, p. 9 ; nous reprenons donc le texte et la traduction à partir de *Porticus Medicæ*, 1628, Paris, François Targa (exemplaire conservé à la Réserve de la BnF ; la dédicace manuscrite à Rubens se trouve sur la deuxième page de la dédicace « au très illustre Cardinal de Richelieu »).

28. Notre reconstitution invalide l'hypothèse d'Alexis Merle du Bourg selon laquelle Morisot ayant envoyé sa deuxième mouture du poème avant le 3 (*sic*, voir la note 31 *infra*) février 1628, le texte manuscrit (nous confirmons qu'il s'agit bien de l'écriture de Morisot) sur l'exemplaire de la BnF ne pouvait qu'être « une version abrégée » de la lettre n°77 (MERLE DU BOURG 2004, p. 103 et note 608 p. 215). C'est l'inverse qui s'est produit, comme nous le

Mitto ad te correctius poema, de tuo nomine etiam illustratum : ut scias me et amare²⁹ magnum præceptorem, et quae jussit, exequi. Si quid aliud habes quod jubeas, invenies obsequentem : utinam et poetam etiam tuis picturis dignum ! sed jam artes senectute sæculorum debilitatae homines non reperiunt qui mereantur æternitatem. Solaque hodie omnium artium pictura Rubentem unum jactat miracula penicillo facientem, superba ingenii tui dotibus, et cuncta imitantis penicilli fama. Vale.

Lutetiae Idibus Septembri anno MDCXXVIII.

Je t'envoie sous une forme plus correcte mon poème, illustré par ton nom, pour que tu saches l'affection que je porte à mon illustre précepteur, et que j'ai suivi ses indications. Si tu as d'autres instructions à me donner, je me plierai à tes désirs : puisse le poète se montrer digne de ta peinture ! Désormais pourtant les arts affaiblis de ce siècle vieillissant ne trouvent plus d'hommes pour mériter l'éternité [en les servant]. De tous les arts, seule la peinture peut aujourd'hui se targuer d'un Rubens qui de son pinceau crée des miracles, elle tire orgueil des dons de ton génie, et du renom de ton pinceau capable de tout imiter. Porte-toi bien.

Paris, 13 septembre 1628.

MORISOT À RUBENS³⁰

Lettre fautivement datée du 3 des ides de février 1628³¹

NOTE. Cette lettre, bien que datée par Morisot du 11 février 1628, ne peut aucunement avoir été écrite à cette date, puisque notre auteur venait alors tout juste de prendre connaissance des premières corrections de Rubens. Nous pensons donc qu'il s'agit d'une réécriture, agrémentée de quelques variantes, de la dédicace manuscrite du 13 septembre portée sur l'exemplaire de la *Porticus* que Morisot adressa à Rubens. Ce nouvel exemple de la composition peu fiable des *Centuries* a le mérite de nous éclairer sur la façon de procéder de notre auteur, qui fut soupçonné d'avoir intégré à son recueil des lettres fictives : il est plus probable que, désireux de livrer à la postérité une correspon-

montrons un peu plus loin.

29. Rooses-Ruelens avait lu *amore*.

30. *Centuries* I, lettre 77, p. 130

31. Le 3 des ides de février correspond au 11 février, et non au 3 comme l'écrit Alexis Merle du Bourg (MERLE DU BOURG 2004, p. 103).

dance tenant du bel ouvrage, il ait retravaillé voire enjolivé les lettres d'origine³², ce qui ne signifie nullement qu'elles n'aient point existé³³, comme en avons la confirmation ici.

Habes jam correctius pœma, de tuo etiam nomine illustratum, ut scias me et amare magnum præceptorem, et credere præceptori. Si quid aliud habes quod imperes, invenies obsequentem. Superba tuis dotibus et penicillo pictura, Apellis sæculum renovat, in quo, unus aut duo inveniebantur, qui pingere noscent. Pætis et pictoribus non datur medium. In artibus illis, quas³⁴ non excolit, nec pœta est, nec pictor. Tuo opere nihil perfectius, nihil minus in meo. Displicere tibi tamen scribis, quod pinxisti. Nec mirum ! jucundius est facere, quam fecisse.

32. On peut le constater par exemple dans le volume manuscrit de la troisième Centurie conservée à la BM de Lyon, où Morisot recopie certaines lettres de Rubens en les modifiant légèrement.

33. Seule une étude exhaustive de cette correspondance (outre les deux *Centuries* imprimées, on sait qu'il en existe une troisième et une quatrième, sous forme manuscrite – nous n'avons jusqu'à présent localisé que la troisième), croisée avec celles des différents destinataires de Morisot, permettrait d'infirmar ou de confirmer l'affirmation de Philibert Papillon, qui conditionna largement le regard que la postérité porta sur notre auteur : « On sait que Morisot prenait plaisir de fabriquer des lettres sous le nom supposé de ses Amis, et d'une partie des savants de tous les pays. Car on y reconnaît son style, et sa coutume de semer des vers dans la prose » (Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par feu M. l'Abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, tome second, Dijon, Philippe Marteret, 1742 : article "Jean Morelet" p. 94). Papillon ajoute, dans la notice 16 de son article "Morisot", p. 98-99 : « J'ai vu chez Monsieur le président Bouhier deux autres Centuries de lettres manuscrites originales de Morisot. La quatrième ne contient que vingt-quatre lettres. Ce qui prouve clairement que ces lettres et les réponses ont été forgées dans le cabinet de l'auteur. À la tête de la première Centurie, l'auteur en promettait une troisième. Les savants sont persuadés que ces lettres n'ont jamais été envoyées à ceux à qui elles sont adressées. » L'érudit Paul Lacroix, plus connu sous le pseudonyme du bibliophile Jacob, est convaincu du contraire et note que « Morisot entretenait des relations assidues, par lettres surtout, avec les principaux érudits de son temps, qui faisaient beaucoup de cas de ses ouvrages écrits en latin » (cf. « Introduction à la Correspondance de Cl. Barthélemy Morisot avec P. Rubens », *Bulletin du bibliophile belge*, 1865, n° XXI, p. 167). Il ajoute : « On a prétendu que les lettres latines de Morisot n'avaient pas toutes été envoyées aux personnages dont elles portent le nom, et que c'était de la part de Morisot un jeu d'esprit littéraire. Mais cette opinion, avancée par Papillon et répétée par tous les biographes, ne nous paraît guère admissible. Ces lettres, généralement datées, et remplies d'intéressantes particularités sur l'histoire contemporaine, se distinguent par un caractère d'authenticité que l'écrivain le plus habile et le plus ingénieux ne saurait atteindre dans une correspondance fictive » (*ibid.* p. 168).

34. Nous corrigeons *quia* en *quas*.

Grandis illa et occupata in opere suo sollicitudo, par sibi oblectamentum habet. Vbi finem invenit, satiatur. Sic amatori displicet quod tot sudoribus, tot impensis emit : et quae forma dum colebatur placuit, ubi mutationem amor ferre potest, contemnitur. Non ego me ausim poetam dicere ! Sed tamen in ipsa pæmatis occupatione fateor mihi me placuisse, exacto labore, quidquid scripsi, damno. Ad nova semper pergimus. Quod postremo nascetur, quia quotidie corrigimus, perfectius erit. Interim pæmatis nostri exemplar ad te mitto.

Divione 3 Eid. Febr. 1628³⁵.

Tu as désormais entre les mains un poème plus correct, de surcroît illustré de ton nom, pour que tu saches l'affection que je porte à mon illustre précepteur, et ma foi en lui. Si tu as d'autres instructions à me donner, je serai ton serviteur ! La peinture, gonflée d'orgueil par les dons de ton pinceau, voit renaître le siècle d'Apelle, dans lequel on pouvait trouver un ou deux peintres qui connaissaient leur métier. Entre poètes et peintres il n'est pas de point de rencontre. On ne trouvera aucun poète, aucun peintre, dans celui de ces deux arts que chacun respectivement ne pratique pas. Il n'est rien de plus abouti que ton œuvre, pour la mienne c'est tout l'inverse. Et pourtant tu m'écris que tu n'es pas satisfait de ton travail ! Rien d'étonnant à cela : il est toujours plus plaisant de faire que d'avoir fait. Le soin que l'on met à son ouvrage est immense, il accapare tout entier, mais il réserve des plaisirs d'égale grandeur. Lorsqu'on arrive au terme, on est rassasié. De même, à l'amant finit par déplaire l'objet pour lequel il a versé tant de sueur, déployé si grande dépense : et la beauté qui lui plaisait tandis qu'il la courtisait, une fois que l'amour a réussi à la faire changer, désormais il la méprise. Je n'aurais pas l'outrecuidance de me déclarer poète ! Pourtant, lorsque j'étais plongé dans mon poème, j'avoue que j'étais satisfait de moi ; l'effort passé, je ne suis plus que blâme pour tout ce que j'ai écrit. Nous sommes toujours tendus vers un nouvel objectif. Ce qui sera créé demain, puisque nous nous améliorons chaque jour, sera plus abouti. En attendant, je t'envoie un exemplaire de mon poème.

Dijon, 11 février 1628³⁶.

Traduction : Valérie Wampfler ;
annotations : Valérie Wampfler et Emmanuelle Hénin

35. Date erronée, il s'agit d'une réécriture de la dédicace manuscrite du 13 septembre 1628, comme indiqué *supra*.

36. Date erronée.